

Fiche

Conjuguer un **verbe** à un temps donné permet de situer l'époque dans laquelle se déroule l'action : dans le passé, dans le présent ou dans le futur. Cela permet aussi de situer les actions les unes par rapport aux autres (chronologiquement).

- On emploie le **présent** pour indiquer qu'une action se déroule en ce moment, au moment où l'on parle.

Ex. : *Il **est** (présent de l'indicatif) midi. Les élèves **sortent** de classe et **se rendent** à la cantine.*

- Pour une action qui s'est déroulée avant le moment présent (action antérieure au moment où l'on parle), on utilise un temps du **passé** (passé composé, imparfait, etc.).

Ex. : *Avant le déjeuner, les élèves **ont travaillé** (passé composé de l'indicatif) toute la matinée sans relâche.*

- Pour une action qui se déroulera plus tard, après le moment présent (action postérieure au moment où l'on parle), on utilise un temps du **futur** (futur simple).

Ex. : *Après la journée de cours, les élèves **se reposeront** ; (futur simple de l'indicatif) puis, ils **feront** leurs devoirs.*

- Des **compléments circonstanciels de temps** accompagnent le plus souvent les formes verbales, ce qui permet de situer plus facilement l'action dans le temps.

Ex. : ***Hier**, elle est venue me voir. **Aujourd'hui**, c'est mon anniversaire. **Demain**, nous partirons en vacances.*